Vol. XLIX — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 31 MARS 1920 — No 19

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées:

Le Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone: Main 3377

COUPS DE PLUME

Nous présentons nos respectueux hommages au Rév. Père Dandurand, O. M. I., qui la semaine dernière a célébré son 101ième anniversaire de naissance.

* * *

Un projet de loi dont le but est de faire disparaître les réserves sauvages et de donner aux indiens les droits ordinaires de citoyens sera soumis au parlement fédéral.

Nous ne savons pas où en est rendue la question à l'heure actuelle, mais nous n'hésitons pas à dire qu'elle est d'une importance souveraine et qu'elle mérite l'attention et l'étude sérieuse des députés et des sénateurs qui siègent à Ottawa.

Un bureau d'aviseurs, ou simplement un monsieur quelconque déciderait sur l'opportunité de déclarer "citoyen" tel ou tel sauvage.

On établirait un système d'écoles obligatoires et une police particulière se chargerait de ramasser les petits mocassins et de les envoyer à l'école.

Les sauvages auraient à payer des taxes, ils pourraient exercer le droit de vote, ils seraient enfin citoyens comme vous et moi, ayant les mêmes droits, les mêmes devoirs, les mêmes obligations.

Cette loi sera-t-elle sage?

Grosse question!

Nous n'avons pas l'intention et nous avouons ne pouvoir en ce moment faire une longue dissertation sur ce point.

Toutefois, comme il n'est pas de mode, dans notre pays, et, ma foi, ailleurs non plus, de s'appuyer bien fort sur les considérations des minorités ou des faibles quand il s'agit de décider sur leur sort, il est fort possible que dans le cas actuel les sauvages ne soient pas ceux qui aient le plus à dire quand il s'agira de décider sur se qui est le plus avantageux pour eux.

Il ne faudrait tout de même pas oublier, dans l'étude de la question, les traités passés et signés par la couronne et les sujets en cause.

Nous croyons que la position du gouvernement Canadien vis-à-vis les sauvages est semblable à celle du fideicommissaire dans le cas de mineurs.

Il est possible que l'on ait besoin de terrains pour y établir des colons; mais il serait regrettable qu'un pays aussi riche et aussi grand que le Canada ne soit pas capable de le faire sans attenter à la propriété des enfants du pays.

Il est possible que les sauvages de Caughnawaga et d'ailleurs dans l'Est du Canada soient assez forts et assez développés pour quitter la réserve et pour assumer toutes les charges attachées à l'état de citoyen.

Il est possible que quelques sauvages habitant près des grandes villes de l'Est, puissent désirer le changement que l'on semble vouloir faire dans leur situation.

Nous nous demandons cependant avec une certaine anxiété jusqu'à quel point cette législation serait honnête, pratique et viable dans l'Ouest du Canada.

Les sauvages eux-mêmes réclament-ils cette législation?

Le nouveau système sera-t-il supérieur à celui sous lequel nous vivons actuellement?

Nous ne voudrions pas passer jugement aujourd'hui, mais nous pouvons au moins tracer un gros point d'interrogation.

A notre avis le premier devoir du parlement Canadien est d'abord de donner justice aux droits des sauvages pour la raison principale et suprême, qu'ils sont les plus faibles et les moins capables de se défendre.

* * *

La paix!

Elle n'existe pas.

Tout le monde l'appelle, tous les peuples la réclame, toutes les sociétés la désirent, tous les individus la souhaitent ardemment... mais, elle ne vient pas!

Depuis des mois on se leurre de grands mots.

Fatiguée de cinq années de guerres sanglantes, épuisée moralement et financièrement, la vieille machine humaine crie et craque de tous côtés.

On discute, on fait des plans.

Les cerveaux les plus puissants du genre humain sont en travail... ils se consultent... presque toujours ils se frappent les uns contre les autres pour se briser dans un effort inutile.

La confiance mutuelle est disparue et le grand mot de fraternité que depuis quelques années l'on a si souvent jeté audessus des foules dans un cercle lumineux est assombri par un nuage de sang soutenu par une atmosphère de haine.

Actuellement on vit sous le régime de l'énervement de l'incertitude, de l'inconnu.

Sommes-nous des pessimistes?

Non.

Sommes-nous dans le vrai?

Oui.

A quoi bon s'endormir dans une folle et trompeuse illusion?

Pourquoi ne pas regarder le danger en face?

La navire qui porte l'humanité est désemparé et se dirige vers le gouffre béant qui l'engloutira infailliblement si les pilotes continuent plus longtemps à tourner le dos au seul phare de salut d'ou puisse partir la lumière libératrice: le Vatican, le trône de Pierre où siège le Pape de Rome.

On ne ramènera pas la paix, la tranquilité, l'ordre par la seule force de la légalité humaine.

On peut s'entêter à nier le rôle de la Divinité sur la terre, mais aussi l'on continuera à jouer le rôle de fou que l'on joue actuellement.

L'on a voulu faire une ligue des nations sans le concours du pacificateur par excellence, du seul personnage humain qui soit véritablement audessus des jalousies, des envies, des haines, des appétits particuliers, des intérêts égoïstes qui font mouvoir les individus et les peuples dans les relations, les rapports, le commerce qui existent entre eux.

L'on a fait misérablement faillite!

Le canon gronde toujours et le point noir d'une prochaine guerre fait encore trembler les esprits les plus sages.

* * *

La Russie appartient à Lénine et aux Bolchevistes.

Le centre de l'Europe n'appartient à personne; il sera le bien du plus fort.

L'Allemagne fait le sujet de tous les pronostics et personne ne semble en mesure de nous renseigner précisément.

Les uns prétendent qu'elle sera déchirée par l'anarchie; les autres disent qu'elle se relève surement et promptement pour reprendre sa revanche.

La France, l'Angleterre, l'Italie sont sur des volcans.

Les Etats-Unis tournent le dos à l'Europe et après avoir ramassé l'or du monde ils se renferment noblement dans leur fromage.

C'est encore au Canada que l'on est le plus en paix, et encore, qui dira que tout marche pour le mieux.

Les profiteurs sont-ils disparus ou profitent-ils toujours?

Les grèves sont -elles toutes étouffées?

Le peuple est-il heureux, content, satisfait?

Le prix des denrées baisse-t-il?

L'esprit de justice et de charité règne-t-il?

Les paroles se changent-elles en actions?

* * *

La tranquilité apparente de la politique est comme le feu qui couve sous la cendre; les flammes se feront voir bientôt.

C'est le calme avant la tempête.

Tant au fédéral qu'au local on peut s'attendre à voir bientôt s'aligner les armées en bataille.

Nous avons donné publication d'un discours prononcé dans les derniers jours de la session par M. Hamelin, député de Ste-Rose.

Elu une première fois comme conservateur et supporteur du Gouvernement Roblin, M. Hamelin aux dernières élections, tout en restant dans les cadres conservateurs, réservait son indépendance sur la question scolaire, à cause d'un article du programme du nouveau parti conservateur.

Il n'avait jamais eu confiance au parti libéral Manitobain, ni en M. Norris et les autres chefs qui dirigent le parti et il est possible que la position qu'il prend ne cause pas de surprise.

Rendons lui témoignage cependant qu'il avait vu juste et que sa confiance passée avait été bien placée puisque les événements actuels lui donnent raison.

Par contre M. Talbot, député de Lavérendrye a de toute sa vie été un franc libéral.

Adversaire du Gouvernement Roblin, il était secrétaire du parti libéral français au moment des dernières élections.

Il croyait en Norris et en son parti il était l'un des adversaires les plus déterminés du Gouvernement Roblin.

Elu comme supporteur du Gouvernement Norris; M. Talbot dès la première session se voyait forcer d'abandonner son chef sur la question de l'enseignemnet du français à l'école.

On se rappelle sa sortie éclatante du camp libéral à cette époque.

Le temps n'a fait que creuser plus profondément le fossé qui commençait à le séparer de ses anciens amis.

Après cinq ans de vie parlementaire, à la dernière session du régime Norris, voilà que M. Talbot, se voit obligé de faire une charge sérieuse contre le gouvernement, non seulement sur la question du dix fois plus mauvaise et plus extravagante que l'était l'administrat on générale du gouvernement.

M. Talbot n'hésite pas à dire que l'administration Norris est dix fois plus mauvaise et plus extravagante que l'était l'dministration provinciale sous la direction de sir Rodmond Roblin.

C'est une déclaration qui mérite d'être enregistrée, et, si M. Talbot mérite les félicitations de l'électorat sur sa franchise, les anciens amis du Gouvernement Roblin et ses supporteurs ont droit d'accepter avec satisfaction ce témoignage d'un ancien adversaire qui dit honnêtement ce qu'il pense et qui reconnait la supériorité de l'ancien régime sur le nouveau.

L'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en dire plus aujourd'hui; nous reviendrons sur ce point et nous citerons les paroles de M. Talbot, dans des numéros subséquents.

* * *

Si l'on ajoute aux noms de Messieurs Hamelin et Talbot les noms de MM. Dixon, Wilton, Wood et Prout tous anciens supporteurs ardents du gouvernement, mais qui durant la dernière session ont eu à se plaindre amèrement de leurs amis de coeur d'hier, l'on est en droit de conclure que tout n'est pas rose dans l'olympe où règne actuellement M. Norris.

* * *

Les députés de l'opposition ont qualifié certains ministres d'hypocrites et de menteurs; les ministres en cause ont retorqué en traitant les accusateurs de fous.

Ce serait le temps de chanter "O doux pays de nos amours!"

DELIRE DES PASSIONS

Le plus sage est celui qui ne pense point l'être;
Qui toujours pour un autre enclin à la douceur,
Se regarde soi-même en sévère censeur,
Rend à tous ses défauts une exacte justice,
Et fait, sans se flatter, le procès à son vice.
Mais chacun pour soi-même est toujours indulgent,
Un avare, idolâtre et fou de son argent,
Rencontre la disette au sein de l'abondance,
Appelle sa folie une rare prudence,
Et met toute sa gloire et son souverain bien
A grossir un trésor qui ne lui sert de rien.
Plus il le voit accru, moins il en fait usage.
Sans mentir, l'avarice est une étrange rage,
Dira cet autre fou non moins privé de sens,
Qui jette furieux son bien à tous venants,
Et dont l'âme inquiète, à soi-même importune,
Se fait un embarras de sa bonne fortune.
Qui des deux, en effet, est le le plus aveuglé?
L'un et l'autre, à mon sens, ont le cerveau troublé,
Répondra chez Fredoc ce marquis sage et prude,
Et qui, sans cesse au jeu, dont il fait son étude,
Attendant son destin d'un quatorze ou d'un sept,
Voit sa vie ou sa mort sortir de son cornet.
Que si d'un sort fâcheux la maligne inconstance
Vient, par un coup fatal, faire tourner la chance,
Vous le verrez bientôt, les cheveux hérissés,
Et les yeux vers le ciel de fureur élancés,
Ainsi qu'un possédé que le prêtre exorcise
Fêter dans ses serments tous les saints de l'Eglise.
Qu'on le lie; ou je crains, à son air furieux,
Que ce nouveau Titan n'escalade les cieux.
Mais laissons-le plutôt en proie à son caprice:
Sa folie, aussi bien, lui tient lieu de supplice.

—*BOILEAU.*

BELGIQUE

Conformément à notre promesse, nous voulons maintenant étudier sommairement la situation politique en Belgique, telle que l'ont fait les dernières élections. Nos lecteurs savent que ces dernières ont été défavorables au parti catholique. Il avait, triomphé aux élections de 1912, qui lui avaient donné 102 représentants dans la chambre des députés. Cette fois-ci, il n'en a plus que 73, contre les socialistes 70 et les libéraux 34. Les causes de ce résultat ont été multiples. La situation économique a été l'une des principales. aL crise de la vie chère, qui posait la question des salaires, a poussé dans les rangs socialistes un grand nombre de travailleurs. Puis il y a eu les changements apportés au régime électoral. Ils ont assurément exercé une influence décisive. Jusqu'à 1919 la loi belge relative au droit de suffrage était l'une des plus justes, des plus rationnelles, des plus sages que l'on pût imagimer. Elle fixait l'âge électoral à vigt-cinq ans,, et elle établissait le vote plural. Voici en quoi celui-ci consistait. Tout citoyen âgé de vingt-cinq ans avait un vote. Tout père de famille, âgé de trente-cinq ans, et imposé d'au moins cinq francs de contribution personnelle, et tous les propriétaires d'immeubles, ayant une valeur d'au moins 2,000 francs ont droit à un second vote. En outre, tous ceux qui ont fait des études moyennes du degré supérieur, ceux qui occupent une fonction publique, exercent ou ont exercé une profession impliquant les connaissances de l'enseignement moyen au degré supérieur, ou celles de l'enseignement supérieur lui-même, tous ceux-là ont droit à trois votes. De sorte que, dans les élections, ce n'était pas le nombre seul, mais c'était le nombre renforcé de l'expérience, de la science, de la responsabilité, qui jouait le rôle décisif. Dans ce système le vote du plus ignorant démagogue ne suffisait pas à détruire celui du citoyen le plus éminent et le plus éclairé. L'intelligence, la compétence, la valeur morale et sociale exerçaient une influence spéciale sur le résultat. Rien de plus sage, de plus juste, de plus conforme au bon sens. Depuis longtemps, en Belgique, les mauvais éléments dénonçaient ce régime. Mais la nation belge, s'en trouvait bien et le maintenait.

On se demande comment il se fait que le roi et le gouvernement belges aient consenti à le supprimer. Il y eut, paraît-il, dès le lendemain de l'armistice, des mauoeuvres dont l'objet était de créer une atmosphère de fausses alarmes ,de faire croire au roi et à ses conseillers que le virus bolchéviste avait atteint la Belgique durant l'occupation allemande, et que seules de larges et libérales concessions aux revendications populaires étaient capables d'assurer avec le retour triomphal du roi la paix intérieure du pays. Un écrivain des Etudes, raconte ainsi ce qui arriva: "Le matin du 22 novembre (1918), dans sa capitale, ivre de joie et de gloire, le roi fit son entrée, à la tête de ses troupes victorieuses. Le soir il se rendit au parlement où il lut son fameux discours dans lequel il présentait le nouveau ministère, dont il énonçait le programme: "Messieurs, disait-il entre autres choses, l'égalité dans la souffrance et dans l'endurance a créé des droits égaux à l'expression des aspirations publiques. Le gouvernement proposera aux chambres d'abaisser, dans un accord patriotique, les anciennes barrières et de réaliser la consultation nationale sur la base du suffrage égal pour tous les hommes, dès l'âge de la maturité requise pour l'exercice des droits civils." Ces paroles provoquèrent une douloureuse surprise; l'opinion catholique et libérale s'en alarma tout de suite; les joies de la victoire en furent gâtées; elles n'avaient pas duré un jour tout entier."

Conformément à cette promesse royale, la loi du 10 avril 1919 modifia profondément le régime électoral. L'âge de capacité fut abaissé de vingt-cinq ans à vingt-et-un, et le vote plural fut aboli. Dorénavant la Belgique était dotée du suffrage universel pur et simple, inscrit depuis de longues années au programme socialiste. C'était un changement radical. "Les conditions de la lutte électorale, lisons-nous dans l'article des Etudes déjà cité plus haut, étaient changées par le fait même. Le vote plural était en effet nettement favorable aux partis conservateurs et tendait très justement à avantager dans la gestion des affaires publiques la capacité et les hommes chargés de responsabilité. Les chiffres ici en diront plus long que des raisonnements inutiles du reste et par trop faciles. Sous la loi nouvelle, il y a 2,100,000 électeurs, donc autant de suffrages. Sous le régime précédent, il y avait, en 1914, 1,791,136, soit environ 300,000 de moins qu'en 1919 et qui émettaient cependant 2,912,480 suffrages, soit 812,480 de plus. Il est impossible évidemment de déterminer dans ce chiffre la part exacte qui revenait aux socialistes. Elle était sûrement assez minime. Le seul fait de la suppression du vote plural a donc ôté plusieurs centaines de milliers de voix au parti conservateur et cela automatiquement, sans que l'idéal socialiste ait fait un seule conquête. Ceci devait être souligné pour permettre d'apprécier au juste la force de l'armée rougé." On se rend mieux compte de la situation en examinant les chiffres du dernier scrutin, celui du 16 novembre 1919. Sur 1,739,160 bulletins valides, 649,420 étaient aux catholiques, 640,320 aux socialistes, et 310,570 aux libéraux. Les autres appartenaient aux petites listes. Fait à noter, jamais on n'avait constaté autant de bulletins nuls et d'abtentions dans un pays de vote obligatoire. Il y en a eu 362,670.

Il nous semble incontestable que l'abolition du vote plural a fait un tort énorme aux catholiques. Il y a eu aussi division dans les rangs de ces derniers. La question flamande en a été la cause. Elle a fait plus de ravages dans leurs rangs que dans ceux d'aucun des autres partis, car c'est en Flandre qu'ils ont toujours obtenu leurs plus belles majorités et compté le plus d'élus. Or, aux élections du 16 novembre, la question flamande a fait surgir des listes dissiden-party. Celui-ci groupait les flamingants extrêmes, qui tendent nettement à la division de la patrie belge par la séparation administrative et le recrutement régional de l'armée, c'est-à-dire à l'instauration pratique de deux Belgique et de deux armées belges, les unes parlant français, les autres parlant flamand. Outre les adhérents du Front-party, il y avait les flamingants du programme minimum, cuex qui "protestent de leur voolnté de garder la Belgique une, qui réprouvent la séparation administration, mais qui veulent que dans tout le pays flamand la langue flamande soit, à tous les degrés de l'enseignement, la langue véhiculaire comme ils disent; par suite que l'université de Gand devienne une université flamande; enfin que l'on trouve une solution à la question des commandements dans l'armée. Or, le programme catholique traditionnel, tout en cherchant une solution équitable de la querelle linguistique, la résout autrement. Fidèle à sa devise "maximum de liberté et minimum de contrainte," il veut que la question des langues soit librement tranchée par le père de famille qui fera élever ses enfants comme il lui plaira. Il n'est pas opposé à la création d'une université flamande, mais il n'admet pas qu'on impose par une loi à une institution ancienne de se transformer du jour au lendemain. Enfin, préoccupé avant tout d'unité nationale, il tâche d'éviter, à tout prix, dans l'armée, tout ce qui pourrait la partager en divisions flamandes et wallonnes. Il y avait donc entre les deux idéals plusieurs oppositions irréductibles." De cet ensemble de circonstances fâcheuses, il résulta qu'en plusieurs circonscriptions il y eut des listes catholiques différentes, ce qui assura la victoire à la liste socialiste unique.

Tout ceci explique clairement l'affaiblissement du parti catholique. A la chambre il détient 73 sièges sur 186; au sénat, 59 sur 120. Dans les deux chambres il est le parti le plus nombreux, il reste l'arbitre de la situation. Mais il n'en est plus le maître. La droite catholique n'est plus la majorité. Dans ces conditions il n'y avait de place que pour un ministère composite, un ministère tri-partite. Le roi a chargé M. Delacroix, un catholique, de le former. Et à l'heure actuelle, le cabinet belge comprend des catholiques, des socialistes et des libéraux. Combien de temps cela durera-t-il? Il est difficile de le prévoir. — *Thomas CHAPAIS,*

Après mes 87 ans d'observation, je ne puis pas dire que je crois en Dieu: je le vois. Sans lui, je ne comprend théisme comme la lubie de notre érien; sans lui, tout est ténèbres. Toute époque a ses lubies. Je considère l'apoque. C'est l'influenza du temps présent. On m'arracherait la peau plutôt que la croyance en Dieu—Henri Fabre.

VICTOR HUGO MORT CONVERTI

Le très distingué correspondant de la Croix, dont les "Lettres d'Angleterre" sont si appréciées, a envoyé récemment au journal "cette information inédite fort intéressante à la critique historique", telles que les relate "l'admirable bulletin des Chevaliers et Servantes du Très-Saint-Sacrement, le Stella Maris, *publié par le R. P. Lester, S.J.:*

Victor Hugo avait promis à sa mère de dire tous les jours de sa vie un Ave Maria. Il y a bien des années, le P. Louis fit sa connaissance à Guernesey; il devint même un ami intime. Le poète lui demandait un jour:

— Que pensez-vous de mes oeuvres?

— Je dois vous avouer qu'autraefois vous avez admirablement écrit, dans un style charmant et sain, élevé et plein de foi; mais maintenant permettez-moi de vous le dire, vous semblez avoir emprunté votre plume et vos pensées au diable.

Loin de se fâcher, ces paroles lui firent venir les larmes aux yeux. Plus tard, le poète demanda au prêtre de lui permettre d'orner l'autel de la chapelle de son collège pendant le mois de mai. Le bon prêtre y consentit volontiers, et Hugo orna l'autel de la sainte Vierge des fleurs les plus magnifiques que son jardin ou le fleuriste lui fournissaient... Le récit des funérailles de Hugo remplit d'alarmes le bon prêtre, qui rencontra par hasard un vieil ami commun. C'était le médecin du poète: un chrétien pratiquant. Il avait prévenu Hugo que l'heure de la mort approchait pour lui: il était temps d'appeler le notaire et le prêtre.

— Certainement, je ne veux pas mourir comme un chien.

On lui refusa cette consolation, mais le médecin chrétien ne se tint pas pour battu; il trouva un prétexte pour rester seul quelque temps avec le malheureux Hugo.

La chambre du malade était à l'arrière de la maison, avec les fenêtres ouvrant sur un balcon qui donnait sur un passage étroit.

La maison d'en face avait un balcon semblable, et un ami chrétien du médecin y demeurait: un prêtre, appelé devait donner l'absolution à Victor Hugo sur un signal convenu.

— Dites à M. Hugo de faire un acte fervent de contrition, dit le prêtre, avec le désir de faire une confession complète, si cela lui était possible.

J'ouvris la fenêtre, dit le médecin, et pendant que le prêtre donnait l'absolution, Hugo disait tout haut son acte de contrition avec une telle ferveur et une telle componction, que le coeur le plus dur en eût té touché jusqu'aux larmes. Les larmes du poète étaient bien celles du repentir sincère... Il mourut une heure après.

J'abrège un article de trois pages serrées, écrit par le P. Francis Drèves dont le Catholic Directory donne l'adresse à Saint-Peter's College, Freshfield, près Liverpool. Le bon prêtre ami de Hugo a plus de quatre-vingts ans, et il est toujours de ce monde.

LA QUESTION SOCIALE

La question sociale! elle préoccupe tous les esprits sérieux, à l'heure actuelle. Chacun cherche, parmi ses principes, ses doctrines, ses systèmes, le remède qui guérira l'univers des maux dont il souffre, particulièrement en cette période d'après-guerre. Economistes, sociologues, chefs d'Etats se penchent tour à tour sur l'humaine détresse dans l'espoir de lui venir en aide et de la soulager quelque peu. Mais le mal est profond et ses causes complexes.

Cependant pour nous, catholiques le remède est tout trouvé et parfaitement à notre portée. Il consiste à écouter et à suivre l'enseignement des pontifes de Rome, et en particulier, l'admirable encyclique "Rerum Novarum" de Léon XIII. C'est là que nous trouverons clairement exposés les principes de foi chrétienne, de charité, de justice et d'esprit social qui renouvelleront la surface de la terre. Là, le capitaliste apprendra à ne plus considérer son employé comme un esclave ou une machine; là, l'artisan apprendra à ne plus voir en son patron un oppresseur ou un tyran. Et du moment que ces vérités auront pénétré le cerveau et le coeur du capitaliste et l'ouvrier, la question sociale sera aussitôt résolue.—*La Presse.*

NOS HOMMES FORTS

Napoléon Mathurin

(*Par A. N. Montpetit*)

(Suite)

LE SAUVETAGE

Je n'avais pas eu la force de quitter le radeau seul Les hommes de la chaloupe envoyés pour me recueillir dûrent m'enlever de mon épave pour me déposer dans leur embarcation Ma langue desséchée ne me permettait pas de proférer une parole pour les remercier; mes lèvres gercées se refusaient au sourire; mes yeux brûlés n'avaient plus même une larme de reconnaissance à leur donner.

Cependant, en abordant le navire, je fis un grand effort et je pus gravir l'échelle sans assistance. Le capitaine me tendit la main au dernier échelon. En mettant le pied sur le pont j'avisai un seau plein d'eau dans lequel je me précipitai tête baissée. J'avais la langue et le gosier tellement enflés que je ne pus avaler que quelques gouttes du liquide bienfaisant.

Des matelots me dépouillèrent de mes habits ou plutôt ils mirent en lambeaux la carapace dont j'étais couvert, pour me donner des vêtements frais. Après que j'eusse avalé péniblement quelques gorgées de café, ils me couchèrent dans un lit moëlleux où je pus reposer mes membres endoloris: mais tourmenté que j'étais par la fièvre, je dormis d'un sommeil agité. Des visions effrayantes me venaient au cerveau. Je revoyais les scènes de mon naufrage dans toute leur horreur. Je m'éveillais en sursaut à la vue des fantômes de mes compagnons que la mort chassait comme un troupeau dans des champs de ténèbres: je croyais entendre leurs cris déchirants: ils m'appelaient vers eux, avec des gestes de désespoir.

Au bout de quelques heures de ce sommeil tourmenté, on m'apporta une grande jatte de café que je bus avec avidité. J'en éprouvai du soulagement et je dormis ensuite d'un sommeil plus calme.

Quand je m'éveillai pour la seconde fois, j'avais devant moi une femme qui me parut d'une beauté ravissante. Elle pouvait avoir de vingt à vingt deux ans. C'était la femme du capitaine, mon ange sauveur, celle à qui je devais la vie après Dieu, comme on me l'apprit plus tard. Elle me parla d'une voix si douce que je crus entendre une musique céleste. Elle était tout émue de sa bonne action. En me parlant, elle avait des larmes dans la voix et dans les yeux: je ne l'ai revue qu'une fois depuis, mais dussé-je vivre cent ans, jamais son image ne s'effacera de mon coeur.

Me voyant incapable de lui répondre, elle me fit apporter du lime juice. A peine en avais-je avalé deux ou trois gorgées, que je sentis ma langue se délier et je pus articuler quelques paroles de de remerciement et de reconnaissance. Dès que j'eus repris l'entière possession de mes esprits, mon premier mouvement fut de me jeter à genoux et de remercier Dieu de m'avoir sauvé d'une mort horrible, ma seconde pensée fut pour ma mère, mes parents, mes amis, ma belle paroisse de Montmagny, puis je m'informai du nom du navire qui m'avait recueilli et des circonstances de mon sauvetage.

J'apprends que je suis à bord du Pearl, brick goëlette américain de deux cents tonneaux revenant de la Trinidad avec un demi chargement de sucre, en destination de Brooklyn.

Le captaine Brightman porte bien son nom. C'est un galant homme avant tout. De haute taille, large aux épaules, la tête un peu penchée, moustache grise en brosse, l'oeil doux, la voix lente, âge de cinquante quatre à cinquante six ans, il est le père de son équipage plutôt qu'il n'en est le commandant.

La femme du capitaine, se trouvant sur le pont, vers neuf heures de la matinée du 17 février avait aperçu, la première, mes signaux de détresse.—Le timonier averti par elle en informa le capitaine qui ordonna de suite de mettre une chaloupe à la mer—Ce fut le second, un jeune Danois de vingt-cinq ans, un bon coeur s'il en fut jamais, qui vint m'enlever de mon épave à laquelle je n'ai pû adresser un regard d'adieu, tant j'étais affaibli par les efforts que j'avais faits pour agiter mes signaux. Nous étions par 32 degré de latitude et 73 degré de longitude ouest.

Le 20 février, me trouvant assez bien remis pour me rendre compte de ma situation, j'en profitai pour écrire à mes parents la lettre suivante que je mis à la poste en débarquant à Brooklyn.

En Mer, 20 février 1882.

A monsieur C. Mathurin,
Montmagny.

Chers parents,

C'est dans la plus grande détresse, après avoir échappé à la mort, que je vous écris ces quelques mots. J'ai été à deux doigts de ma perte, car des trente hommes d'équipage du Bahama, je suis le seul survivant. Notre vaisseau a sombré en revenant de New York, et je suis parvenu à me hisser sur un morceau du pont du gaillard d'avant, sur lequel je me suis tenu pendant sept jours. Pendant tout ce temps, je n'ai rien mangé qu'un reste du biscuit trempée d'eau salée. Un brick Américain le "Pearl" m'a recuilli sur sa route au moment où épuisé de forces je m'étais laissé tomber sur mon épave, pour mourir.

Pendant sept jours et sept nuits, j'ai enduré les souffrances les plus atroces qu'on puisse imaginer par la faim, la soif, et surtout la crainte de la mort sans l'assistance d'un prêtre. J'ai vu mes semblables engloutis autour de moi, les uns jurant, les autres pleurant. A chaque instant, je m'attendais à partager leur sort,—mais un pressentiment m'a empêché d'embarquer dans les chaloupes.

Deux chaloupes sur quatre que nous avions à bord, avaient été emportés durant la nuit, par des coups de mer; les pavois du navire avaient été mis en pièces.

Sur le matin, le captaine donne ordre de mettre les deux dernières chaloupes à la mere: mais l'une d'elles avait chaviré et s'était brisée sur les flancs du vaisseau. Néanmoins, le capitaine persista à s'y embarquer avec une douzaine d'hommes, mais la mer les engloutit sous mes yeux à quelques encâblures du vapeur.

Il ne restait plus qu'une chaloupe et nous étions dix-huit ou dix-neuf survivants—à bord du navire, y compris les deux que j'avais réussi à retirer de la mer—et qui gisaient épuisés et presqu'inanimés sur le pont.

Croyant que la chaloupe ne pouvait nous porter, je refusai d'y monter—et la laissai s'éloigner. Je pus l'apercevoir à deux ou trois reprises sur la crête des vagues, puis je la perdis de vue. Il est vrai qu'il faisait encore nuit et que j'étais occupé à briser les portes de la cambuse, dans l'espoir de m'en faire un radeau de sauvetage.

A peine étions nous occupés, moi et deux compagnons, depuis dix minutes que je sentis le derrière du navire s'enfoncer. Je courus alors vers l'avant où pendant que j'essayais de décrocher une échelle pour me jeter dessus à la mer, un bruit épouvantable se fit entendre—et le navire coula à pic, le devant en l'air. J'attribuai ce bruit à l'explosion des chaudières. Je suivis le vaisseau dans son plongeon, mais après quelques instants qui me parurent bien longs, je revins à la surface—et je cherchai des yeux quelque débris qui put me soulager ou me porter. Au bout de peu d'instants, après avoir invoqué la bonne Ste Anne et Jésus, Marie, Joseph, j'aperçus un petit morceau de bois que j'atteignis en quelques brassées, mais il était trop petit pour me porter. Aux premières lueurs du jour, j'aperçus des débris épars de tous côtés et sur l'un d'eux, d'assez grande dimension, je reconnus un de mes compagnons qui se lamentait à faire pitié. Je me dirigeai vers lui et m'accrochai à son épave. Il me dit, tout larmoyant: "Tu me fais noyer." Je lui répondis "que nous étions noyés tous les deux et tout ce que nous en étions." Là dessus, je pris place avec lui sur l'épave, mais une forte lame l'emporta au loin et je le perdis de vue, retant seul sur cette frêle planche—qui ne pouvait suffire à me sauver mais qui pouvait me permettre d'atteindre quelques plus gros débris où je pourrais m'installer avec quelque chance de salut. C'est de fait ce qui arriva. Je ne tardai pas à atteindre un morceau du pont du gaillard d'avant sur lequel j'ai passé sept jours et sept nuits.

A bout de forces, je me repose sur ce quartier de pont, pendant un ceratin temps, mais je ne puis... J'ai aperçu des bâtiments presque tous les jours, mais ils étaient trop loin pour me distinguer ou entendre mes cris de détresse.

(A suivre)

Pour Mieux Comprendre la Question Mexicaine

(*Semaine Religieuse de Québec*)

Dans l'un de nos récents voyages en Louisiane, nous avons eu la bonne fortune de rencontrer un missionnaire qui a exercé le ministère au Mexique, pendant les années les plus tourmentées de la révolution qui bouleverse depuis dix ans le pays de Porfirio Diaz. Cet excellent missionnaire, homme de bon jugement et d'observation sure, a bien voulu nous donner, pour la Semaine religieuse, *ses impressions sur les événements qui troublent si profondément le Mexique depuis* 1910. *Nous lui laissons la parole, après l'avoir remercie de son obligeance.*—A. H.

Vous n'ignorez pas sans doute que la révolution mexicaine, qui a terminé la dictature souvent bienfaisante de Porfirio Diaz, a commencé en 1910, après avoir été préparée clandestinement par Madero, à la faveur du bruit et de l'éclat causés par les fêtes du Centenaire de l'Indépendance mexicaine. Ces fêtes avaient été vraiment magnifiques. La ville de Mexico avait vu défiler dans ses rues maints cortèges militaires brillants; et le Palais National, qui est le siège du gouvernement, avait vu passer dans ses salles splendides de nombreuses missions diplomatiques, venues pour saluer le vieux dictateur au faite de sa puissance.

Mais, au Mexique comme à Rome, la Roche tarpéienne n'est pas loin du Capitole: et, à peine les fêtes du Centenaire terminées, Diaz tombe, et Madero arrive au pouvoir. La lie de la population de Mexico, déchainée dans les rues de la capitale, accueillit par des acclamations le nouveau maitre du Mexique.

Quelle fut la cause première et principale de cette révolution?

Un peu d'histoire nous fera mieux comprendre les origines de ce mouvement. Une fois solidement maître du Mexique, qu'il gouverna souvent avec une poigne de fer, Porfirio Diaz, connaissant bien le peu d'esprit d'emprise des grands propriétaires mexicains, résolut de s'adresser aux capitalistes étrangers pour développer les immenses ressources naturelles du Mexique. Son appel fut entendu. Des Français se chargèrent de l'industrie de la confection des tissus et des hardes: les Allemands prirent à leur compte les mines de fer; les Américains et les Canadiens se chargèrent des chemins de fer et des tramways urbains; les les Anglais se lancèrent dans l'exploitation des puits de pétrole.

Devant cette installation d'entreprises étrangères de plus en plus nombreuses sur le sol mexicain, Madero crut le moment venu de faire valoir ses utopies aux yeux du peuple. Ces utopies étaient celles du socialisme et du communisme. Très riche pourtant lui-même, Madero, qui fut un peu le Jaurès mexicaine, s'était lancé dans la propagande socialiste, soulevant le peuple contre la propriété... des autres et surtout des étrangers. Sus aux étrangers et à la propriété des riches! tel fut le cri de guerre de la révolution mexicaine de 1910. Mais le chef communiste trouva sur son chemin un grand journaliste catholique, le rédacteur de El Païs de Mexico, qu'on pourrait appeler le Louis Veuillot du Mexique, le célèbre Sanchez. Malheureusement, une fois les passions populaires déchaînées, passions de la cupidité et passions de l'orgueil nationaliste, les plus courageux lutteurs sont souvent écrasés. Le vieux président Porfirio Diaz eut beau décréter la nationalisation des chemins de fer, pour apaiser la populace, rien n'y fit. Et il dût se sauver en Espagne, où il est mort en bon chrétien.

Le règne des chefs de bandes commencait, au Mexique. A la porte de Mexico, Zapata, qui n'a jamais voulu accepter Madero, était maitre de la banlieue et de la campagne avoisinante. Tout à fait au nord du Mexique, Carranza et Obregon, à la tête d'une armée de bandits, semaient l'anarchie. Le gouvernement américain, vexé de s'être vu refuser une concession sur la baie mexicaine de Magdelena, point stratégique première importance, inclinait en faveur de Madero. A Vera-Cruz, le neveu de Porfirio, Féliz Diaz n'alla pas loin. Il fut bientôt capturé par les troupes de Madero et jeté en prison, à Mexico, où il trouva le général Reyes. Les Loges maçonniques sauvèrent la vie à Diaz. A peine les deux prisonniers étaient-ils au cachot, que voici l'un des partisans de Félix Diaz, le général Mondragon qui réussit à entrainer à sa suite les cadets de l'Ecole militaire nationale de la capitale; et, à quatre heures du matin, un dimanche, s'empare, après une bataille en règle, de la ville. J'étais à dire la messe à quelques carrés de maison du Palais National, lorsque les troupes de Mondragon arrivèrent au Palais. Après ma messe, je m'empressai d'aller administrer les blessés dans la rue.

La maîtrise du Palais ne resta pas longtemps aux mains des amis de Félix Diaz. A peine ce dernier et le général Reyes avaient-ils été tirés de prison, que le général Vilar, partisan de Madero, se rend au Palais National et somme audacieusement les cadets de l'Ecole militaire de lui rendre les honneurs. Ces jeunes gens, presque des enfants encore pour la plupart, obéissent immédiatement à Vilar, qui appelle sur le champ un régiment d'artillerie de la garnison resté fidèle à Madero. Il fait disposer secrètement sur la terrasse qui couronne le Palais un nombre considérable de mitrailleuses. Pendant ce temps-là, la foule, acclamant sans scrupule ceux qu'elle avait maudits la veille, s'approchait du Palais, dans l'ignorance absolue de ce qui venait de se passer dans ce même palais, et portant en triomphe Félix Diaz et Reyes. Aussitôt que la foule fut arrivée en face du Palais, le général Vilar fit ouvrir le feu à toutes ses mitrailleuses. Ce fut un massacre : 500 morts, dont le général Reyes, qui

(A suivre sur la page 3)

(Suite de la page 2)

tomba le premier. Félix Diaz s'enfuit et va rejoindre Mondragon dans un autre quartier de la ville, dont ce dernier était encore maître avec ses troupes. Diaz et Mondragon s'emparent de l'arsenal et de la prison. Dix jours de bataille entre les forces opposées.

Le général Blanquet, appelé par Madero, se prononce contre ce dernier et finit par entraîner Huerta. Sous l'inspiration de certains diplomates étrangers, un accord se fait entre les deux partis. Blanquet arrête Madero et le fait jeter en prison. La loi mexicaine exigeait la démission du président en charge avant de procéder à une autre élection présidentielle. Madero démissionne à une condition, c'est qu'on lui laisse la vie sauve. Un nommé Lascurain est proclamé président provisoire du Mexique par les Chambres, et s'empresse de nommer Huerta "ministre du gouvernement", c'est-à-dire premier-ministre. Vingt minutes après, Lascurain démissionnait, et Huerta devenait président de par la Constitution.

Il est intéressant de remarquer ici, qu'il est faux de dire, comme on l'a souvent fait, aux Etats-Unis, que Huerta a fait assasiner Madero pour devenir président à sa place. Madero fut assassiné deux jours après l'arrivée de Huerta à la présidence. Et voici comment, ou, du moins, voici comment les journaux de Mexico nous racontèrent le fait. Nous lûmes, un jour, dans les journaux de la capitale, que la garde de Madero et de son vice-président Cino Suarez, au Palais National, étant devenue très difficile, Huerta avait résolu de faire transférer les deux prisonniers à la Prison de la Pénitencerie. Deux automobiles arrivèrent donc bientôt au Palais, avec une petite escorte. Les prisonniers y montèrent; puis, rendus à une courte distance de la Pénitencerie, des soldats de Madero attaquèrent les automobiles, dans le but de délivrer les prisonniers, qui tentèrent de se sauver. Alors, les soldats de Huerta tuèrent Madero et Cino Suarez. Autre version de cette mort (pas celle des journaux) : Madero aurait été assassiné, au Palais même, par un sous-ordre de Huerta, on craignait qu'il ne revînt plus fort avec l'appui des Etats-Unis.

Le gouvernement américain, dans tous les cas, traita Huerta comme un assassin; et la guerre fut bien près d'éclater en le Mexique et les Etats-Unis, à l'occasion du fameux incident du drapeau américain, à Tampico on sait qu'il y eût même un débarquement de troupes américaines, à Vera-Cruz.

C'est alors que Huerta ordonna une levée de volontaires dans tout le pays soi-disant pour repousser l'attaque des Américains. Une fois cette armée levée avec un grand enthousiasme populaire, Huerta la lança contre les troupes de Carranza, qui, d'abord partisan de Madero, en sa qualité de gouverneur de la province de Chihuahua, puis, contre lui, puis, de nouveau, se présentant au peuple Madero, s'était soulevé contre mexicain comme le vengeur de Huerta.

On connait les triomphes de Carranza, qui fut toujours soutenu par le président Wilson. Carranza gouverne, aujourd'hui, le Mexique. C'est l'homme des sectes protestantes. Catholique apostat, il a pour généraux plusieurs mexicains apostats comme lui, et qui sont ministres protestants. Carranza na' aucune autorité, même sur ses propres généraux, qui se moquent de ses ordres. En voici deux exemples. Deux religieux français furent arrêtés, il n'y a pas très longtemps, à Atotonilco, sous prétexte d'amitié avec les partisans de Félix Diaz. Un financier étranger très influent à Mexico obtint de Carranza l'élargissement des prisonniers. Un aide-de-camp de Carranza va porter l'ordre présidentiel d'élargissement au gouverneur de la prison. Celui-ci se moque du président et expulse sans cérémonie du pays les deux religieux. Une autre fois, un représentant de la légation française arrive au Palais National et demande audience. A peine est-il introduit, qu'un général de l'état-major présidentiel s'approche de l'automobile de la légation française, saute dedans et donne l'ordre au chauffeur de filer vers "une destination inconnue." Le diplomate français sort du palais et, ne retrouvant plus son automobile, remonte à pas précipités vers le cabinet du président Carranza pour protester contre ce vol. Carranza lui dit sans s'émouvoir "Combien vous a coûte votre automobile?" Et sur la réponse précise du diplomate français, Carranza paye, ajoutant "Avec ces gens-là, il n'y a pas d'autres moyens de régler cette question."

J'ai assisté moi-même à l'entrée triomphale de Carranza et de Villa (prononcez Viya) dans Mexico. Beaucoup d'enthousiasme et de tapage dans les rues.

Depuis ce temps, le Mexique est gouverné par Carranza, du moins apparemment.

Vous me demandez maintenant quelle est la solution du problème mexicain?

N'oubliez pas, d'abord, que sur les 13,604,000 habitants que compte le Mexique, il n'y en a pas plus de 100,000 qui veulent la révolution; tout le reste de la nation désire sincèrement le retour de l'ordre et de la paix. Maintenant, pour tenir en respect les 100,000 agitateurs, que faut-il faire?

Deux solutions s'offrent à l'esprit de l'observateur: une intervention armée des Etats-Unis, ou une intervention des Etats-Unis sans invasion du territoire mexicain.

L'intervention armée peut être considérée, à mon avis, comme une utopie extrêmement coûteuse et dangereuse. L'armée américaine réussirait certainement a s'emparer des ports et des grandes villes du Mexique. Mais il faudrait de longues années de combats partiels et une guerre continue de guerilla pour soumettre complètement le pays: et cela coûterait des milliers de vies humaines. Pour moi, l'invasion du Mexique par une armée américaine serait une faute grave. Tous les Mexicains se coaliseraient contre l'étranger envahisseur.

A mon avis, la seule solution pratique du problème mexicain est celle-ci : Que le gouvernement américain donne son appui discret à un parti de l'ordre mexicain, ayant à sa tête un Mexicain, un chef énergique, capable de faire respecter le catholicisme, qui est encore la religion du peuple mexicain. —Qu'il fournisse à ce chef et à ce parti les ressources dont ils ont besoin en argent, en armes et en munitions; et qu'il boycotte impitoyablement tous leurs adversaires, les empêchant de se ravitailler et les réduisant à l'impuissance. Soyez sûr que le jour où le parti de l'ordre ainsi fortement appuyé, aura réussi à rétablir la paix au Mexique, le peuple mexicain à peu près tout entier approuvera cette politique et en sera vraiment reconnaissan t au gouvernement américain.

Vous pouvez être aussi assuré que, dans moins d'un an, avec une politique aussi sagement ferme, la question mexicaine serait réglée.

Je suis certain, de plus, que le catholicisme n'attend que le rétablissement de la paix intérieure pour se développer merveilleuse-

(A suivre sur la page 4)

CITY OF ST-BONIFACE

PROMULGATION OF BY-LAWS

NOTICE is hereby given that the Council of the City of St. Boniface has passed and approved of the different by-laws hereinafter mentioned :

No. 1211—To provide for cancelling certain debentures and the entry thereof in the Debenture Register and to authorize the issue of new Debentures in substitution thereof payable by a different mode of payment.

No. 1212—To provide for cancelling debentures issued under the authority of By-Law No. 916 as amended by By-Law No. 1004, and the entry thereof in the Debenture Register, and, and to authorize the issue of new debentures in substitution therefor payable by a diffrent mode of payment.

No. 1213—To authorize the sale of certain Debentures.

No. 1214—To provide for a change in the denominations of debentures authorized by certain By-Laws.

No. 1216—For the appointment of an Arbitrator in the matter of the claim of J. C. Dussault for damages to Lot 805, DGS 76, St. Boniface, Plan 64 and the buildings erected thereon, by reason of the erection of the new Provencher Bridge.

No. 1217—To amend By-Law No. 982 respecting the appointment of a Pound-keeper and the regulating of Pounds.

No. 1218—To close portions of rue LaVerandrye and rue Thibault and to convey the same to the Canadian Northern Railway Company and to open as a Highway and as diversion of rue Thibault all that portion of Lot Seventy-six (76) of the Parish of St. Boniface as shown anl colored pink on a plan attached to this By-Law.

No. 1220—Fixing the indemnity of the Aldermen of the said City, for the year 1919.

No. 1221—Fixing the Tax Rate in the said City for the year 1919.

No. 1222—Authorizing the transfer of Tax Sale Certificate re Lots 7 and 8, Block 1, Plan 1441.

No. 1223—Authorizing the transfer of Tax Sale Certificate re Lot 30, Part of Lot 82, Plan 2373.

No. 1224—To open and continue a certain Street in the City of St. Boniface (Dupuy Ave.)

No. 1225—To authorize the Mayor and Treasurer to make temporary loans from ratepayers or others, and to confirm such loans already made by the Treasurer as are provided for in Sections 526 and 677 of the St. Boniface City Charter.

No. 1226—Respecting the appointment of an Assessment Commissioner.

No. 1228—Authorizing transfer of Tax Sale Certificate covering Lot One, Block five, Plan No. 2005.

No. 1229—To impose a Waterworks Frontage Rate.

No. 1230—Authorizing transfer of Tax Sale Certificates No. 2019 and 2020.

No. 1231—Authorizing transfer of Tax Sale Certificate covering Lot 20, Block 12, Plan 1306.

No. 1232—To determine the Business Assessment to be made upon the Corporations, Companies, individuals or Partnerships, liable thereto, and the Business Tax to be levied on said assessment.

No. 1233—Authorizing transfer Tax Sale Certificate covering Lot 60, Block 2, Plan 1028.

No. 1234—To enable the City of St. Boniface to borrow from Banque d'Hochelaga $450,000.00.

No. 1236—Authorizing transfer of Tax Sale Certificates covering Lots 72, 73 and the West Half of Lot 74, DGS 86 St. Boniface, Plan 692.

No. 1237—Authorizing transfer of Sale Certificate covering Lot 72, DGS 82, Plan 651.

No. 1238—To provide for assessment by special rate the cost of a pavement on Marion street between the easterly boundary of DesMeurons Street and the Westerly boundary of Dawson Road in the City of St. Boniface.

No. 1239—Authorizing transfer of Tax Sale Certificate covering Lots 16 and 17, Block 8, Plan 1441.

No. 1240—Authorizing transfer of Tax Sale Certificate covering Lots 5 and 6, Block 8. Plan 1441.

No. 1241—Authorizing transfer of Tax Sale Certificate covering Lots 3 and 4, Block 8, Plan 1441.

No. 1242—Authorizing transfer of Tax Sale Certificate covering Lot 2, Block 8, Plan 1441.

No. 1243—Authorizing transfer of Tax Sale Certificate covering Lot 38, Block 4, Plan 1441.

No. 1244—Authorizing transfer of Tax Sale Certificate covering Lots 36 and 37, Block 4, Plan 1441.

No. 1245—Authorizing transfer of Tax Sale Certificate covering Lots 3 and 4, Part of Lot 82 Plan 2213.

All persons are hereby required to take notice that any one desirous of applying to have such By-Laws or any of them, or part thereof quashed, must make his application for that purpose to a Judge of the Court of the King's Bench sitting in Chambers, within two weeks next after publication of this notice, once a week, for three successive weeks in the newspaper called "Le Manitoba" or he will be too late to be heard in that behalf.

By Order
Ernest GAGNON,
City Clerk.

St. Boniface, Man.
16th March, 1920.

ment, au Mexique. Sans doute, la révolution, qui bouleverse le Mexique depuis dix ans, a occasionné quelques graves défections dans les rangs catholiques, même dans le clergé. Mais, pour compenser largement ces quelques tares, il y a eu des résistances nombreuses, admirables, héroïques même, surtout dans l'épiscopat. L'histoire enregistrera un jour, les noms de plusieurs mexicains ecclésiastiques et laïques, qui ont été de vrais martyrs de la foi pendant la révolution. La tempête, comme toutes les tempêtes, du reste, aura fait tomber les branches mortes du grand arbre catholique mexicain; mais le trone reste sain et vigoureux encore. La piété est grande, au Mexique. Il peut bien y avoir parfois un peu trop d'extérieur dans certains actes de piété, mais la foi est au fond du coeur mexicain, et surtout l'amour de la sainte Vierge invoquée par toute la nation sous le vocable de Notre Dame de la Guadeloupe. Cette dévotion remarquable du peuple mexicain à la sainte Vierge est, pour moi, un sûr garant du salut du Mexique. Voulez-vous un fait caractéristique? Lors du défilé triomphal des troupes de Zapata devant le Palais National, à Mexico, il y a quelques années, Villa se tenait aux côtés de Zapata. A la tête des bataillons de Zapata, on voyait se déployer la bannière de Notre Dame de la Guadeloupe. Zapata se découvre. Villa reste couvert (Villa n'est rien autre chose qu'un bandit de la pire espèce) Zapata lui reproche son manque de respect à l'égard de la sainte Vierge. Une discussion s'engage, assez vive, entre les deux chefs de bandes. Et bientôt, le peuple, qui suit, de loin, la discussion, voit le bandit Villa se découvrir, à son tour, et saluer la bannière de la Vierge. La peur du sentiment religieux populaire avait obtenu cet hommage forcé de la part du bandit. Il y a donc encore, au Mexique, malgré toutes les tempêtes et toutes les agitations, une opinion publique catholique assez forte pour s'imposer même à l'attention des pires brigands du pays. Malheureusement, les bons, qui sont la majorié, ont été terrorisés. Qu'on leur permette de parler et d'agir librement, en réduisant à l'impuissance la minorité qui gouverne à coups de fusil, et l'on verra la religion catholique prendre un nouvel essor.

En deux mots, la principale cause de la révolution mexicaine a été la cupidité; et la solution de ces troubles ne peut être que dans la charité chrétienne largement pratiquée par les hommes d'Etat, mexicains ou étrangers, qui ont de l'influence sur les destinées de ce grand pays.

Mon espoir de voir bientôt la paix régner au Mexique s'appuie avant tout, sur des raisons surnaturelles: en 1914, en effet, au milieu de cérémonies grandioses, le Sacré-Coeur de Jésus était proclamé roi du Mexique, dans toutes les églises du pays, le même jour et à la même heure; et le 8 décembre 1919, la nation toute entière se consacrait à la sainte Vierge. Les fêtes solennelles et les réjouissances populaires qui ont marqué récemment le retour des évêques exilés dans leurs diocèses respectifs n'ont fait que confirmer cet espoir.

FEU M. E. COUTU

Hier matin avait lieu à la cathédrale les funérailles de M. Edmond Coutu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Brodeur avec diacre et sous-diacre. Le deuil était conduit par le père du défunt, M. Joseph Coutu et son frère M. Philippe Coutu, M. N. Bourgoin, son beau-frère. Il laisse pour déplorer sa perte son épouse. M. Coutu était âgé de 46 ans.

In the matter of the Estate of JOSEPH EDOUARD D'AMOUR, late of the City of Montreal, and formerly of the City of Saint-Boniface, in the Province of Manitoba, Mail Clerk, Deceased.

All claims against the above Estate must be sent to the Administrators, The Trustee Company of Winnipeg, 300, Nanton Building, in the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, on or before the 12th day of May A.D. 1920.

Dated at Winnipeg, in Manitoba this 15th day of March, A.D. 1920.

The Trustee Company of Winnipeg.
The Administrators.

M. LaBossière, du Café Commercial, rue DesMeurons, Saint-Boniface, informe le public, qu'il trouvera à son magasin un choix des plus variés de marchandises d'épicerie. Son restaurant est des plus propres et toute l'attention est apportée à la clientèle. Sa modicité des prix est remarquable et la qualité irréprochable. Une visite est sollicité.

PAQUES A LA CATHEDRALE

10 heures et demie

Messe solennelle (Sainte-Cécile ... Gounod
Offertoire: Regina Coeli ... Merlier

Vêpres et Salut du Saint Sacrement

Cor Jesu ... Gounod
Ave Verum ... Mozart
Regnia Coeli ... Merlier
Tantum Ergo ... Tritan
Laudate ... Saint-Saens

Solistes: MM. Lucien Trudeau, Emile Langlois, Alphonse Elie, Edmond Poulin, Avila Ferland, Salomon Hélie. Maître de chapelle: M. Salomon Hélie. Organiste: M. Georges Dorval.

LA CONSTITUTION

Parlant du projet de donner au parlement fédéral le droit d'amender la constitution sans consulter le parlement impérial, la "Minerve", l'organe de M. Sauvé, chef de l'opposition, dit:

"Cette question est d'une extrême gravité. Il s'agit de savoir si, tenant compte de nos querelles, de nos préjugés de race et de religion au Canada, nous, de la minorité, nous y trouverions un avantage ou un danger. C'est bien malheureux d'être obligé de nous poser la question. Peut-être serons-nous obligés demain de nous opposer à cette proposition. Si nous y sommes, espérons que nous le ferons avec prudence, avec la sagesse qui convient le mieux en pareille circonstance.

"Pour ce qui concerne nos droits religieux et nationaux, pouvons-nous consentir à une pareille réforme? Cette question vaut bien la peine d'être posée et étudiée sérieusement, consciencieusement, non pour exciter des passions politiques, mais pour mieux réussir à sauvegarder nos droits. La réforme serait, nous l'admettons, la preuve, la consécration de notre autonomie canadienne.

"Nous regrettons d'être obligé encore une fois de nous placer à un point de vue particulier pour nous y opposer. Mais nos droits nous sont trop précieux et trop sacrés pour ne pas élever la voix si nous apercevons leur péril."

Ceux de nos compatriotes qui se complaisent à dénigrer l'Angleterre et à reprocher à Downing Street d'intervenir directement dans l'administration des affaires coloniales, s'opposeront-ils aux modifications proposées?

La situation est assurément intéressante.

Quant à nous qui considérons la Couronne britannique comme la meilleure sauvegarde de nos institutions, et les autorités impériales comme une protection efficace contre les empiètements des ennemis de la province de Québec, nous préférons qu'on laisse intacte la constitution que les pères de la Confédération ont si sagement édifiée.—*La Patrie.*

FOCH EST INQUIET

Il faudrait être aveugle pour ne pas voir la gravité de la situation mondiale. Ce n'est pas même du pessimisme, mais le strict corollaire des incidents actuels, que de craindre une nouvelle prise d'armes en Europe.

La révolution allemande n'est, à proprement parler, qu'une vaste agitation, dont les meneurs sont surtout les militaristes. Ceux-ci, sous le camouflage du gouvernement Ebert et sous le prétexte de rétablir l'ordre dans le district du Ruhr, district dans la Zône neutre, termes du traité de Versailles, y ont envoyé des troupes allemandes sans l'autorité des Alliés.

Voilà donc l'ennemi qui viole de nouveau le traité et qui se trouve, avec une armée de 30,000 hommes, bien disciplinée, amplement pourvue de munitions, de canons, etc., à deux pas de nos troupes d'occupation.

Qu'adviendrait-il si ces troupes se détournaient de leur objectif, peut-être fictif, pour se laisser aller à leur désir de revanche? Puis, ces troupes, une fois installées, comment les déloger du district où elles ne devaient pas pénétrer? Trente mille hommes déterminés forment une avant-garde avec laquelle il faut compter.

L'attitude des Etats-Unis est inqualifiable, celle de l'Angleterre est équivoque, celle de la France en est une de défensive, peut-être; demain sera-t-elle forcément offensive?

Il faut tenir compte du fait, signalé par le maréchal Foch dans son rapport de samedi au Conseil des ambassadeurs, que l'Allemagne a plus d'hommes sous les armes, en ce moment, que les Alliés, en dépit des clauses de désarmement du traité, qui sont ouvertement violées!

Le généralissime des armées alliées pendant la guerre n'a aucune confiance dans cette révolution allemande, qui peut servir de paravent, à la reprise d'une offensive extérieure.

Quoi qu'il en soit, l'Oncle Sam, maintenant qu'il a gagné des billions avec la guerre, semble dire comme Ponce Pilate: "Je m'en lave les mains". Le mot est toujours d'actualité et vient comme mars en carême.—La Presse.

Nouveau Directeur du Pacifique Canadien



Le capitaine W. J. Shaughnessy (à gauche) se servant pour faire la ventilation de son abri souterrain au front, d'un appareil spécial capturé aux Allemands.

On a annoncé brièvement l'autre jour la nomination de l'hon. capitaine W. J. Shaughnessy au poste de directeur du Pacifique Canadien, pour remplacer l'hon James Dunsmuir de Victoria, C.A., qui a offert sa démission il y a quelque temps pour cause de santé.

Le capitaine Shaughnessy est l'unique fils de Lord Shaughnessy, qui fut pendant dix-neuf ans le président actif du Pacifique Canadien et qui est maintenant le chef du Bureau de Direction de cette compagnie de chemins de fer. Le nouveau directeur est avantageusement connu au Barreau de Montréal; il a fait ses études à l'université Laval de Montréal et à celle de Cambridge en Angleterre.

Il s'enrôla au commencement de la guerre, comme capitaine dans le 199ième bataillon irlandais, recruté à Montréal et ce fut lui qui fut chargé d'organiser la fameuse tournée que l'on fit faire en Irlande à ce bataillon. Lorsque le 199ième fut divisé pour servir de renforts à d'autres unités, le capitaine Shaughnessy passa en France et servit comme aide-de-camp du brigadier-général Simms, le représentant du Canada aux quartiers-généraux de l'armée britannique. Il fut ensuite transféré aux quartiers-généraux canadiens où pendant plusieurs mois il fut aide-de-camp du lieutenant-général Sir Arthur Currie, le commandant du corps canadien en France.

Le capitaine Shaughnessy est revenu d'Europe il y a quelques semaines et il s'occupera désormais des devoirs de sa profession et de l'accomplissement de ses nouvelles fonctions.